

Forums pour les consommateurs

Élimination du THC par l'organisme

Par Profil supprimé Posté le 07/06/2017 à 15h50

J'ai fumé, au cours de la semaine dernière quelques taffs de joints et j'ai fait deux soufflettes. Je m'en veux énormément. En tant qu'élève en Conduite Accompagnée j'aimerai savoir quand-est-ce que je pourrai reprendre le volant sans risques pour moi et pour les autres. J'aimerai surtout savoir combien de temps le THC reste dans mon urine, ma salive et mon sang (en fonction de la consommation précisée plus haut) afin d'être plus serein pour reprendre la conduite parce que là j'angoisse énormément, même si j'ai prévu 2 semaines de pause. Merci d'avance de vous attardé à ma question, j'ai besoin de votre aide.

1 réponse

Moderateur - 09/06/2017 à 07h45

Bonjour,

Si vous êtes un consommateur très occasionnel de cannabis les traces de THC sont déjà parties de votre organisme. En effet, le THC ou les autres métabolites du cannabis qui servent au dépistage restent dépistables quelques jours dans les urines, quelques heures dans la salive ou le sang pour les consommateurs occasionnels.

Cordialement,

le modérateur.